



Sauveterre-de-Guyenne recherche de nouveaux professionnels de santé (H/F)

SAUVETERRE-
DE-GUYENNE

Votre futur Cabinet

La Commune de Sauveterre-de-Guyenne est propriétaire d'une Maison de santé « Ambroise CROIZAT » située au cœur de la Bastide, à proximité de la pharmacie **qui accueille plus d'une trentaine de professionnels de santé et du soin.**

Dans le cadre de sa politique visant à renforcer l'offre de santé et de soins de proximité, la Commune souhaite permettre l'installation dans ses locaux de nouveaux professionnels de santé.

A louer :

- ⇒ Un Cabinet avec climatisation de 19,20 m² pour un montant de 424,31 €/mois ;
- ⇒ Un cabinet avec climatisation de 17,70 m² pour un montant de 407,90 €/mois ;
- ⇒ Un créneau en cabinet partagé, le samedi après-midi, pour un loyer de 50,45 €/mois.

Le loyer (indexé sur l'ILC) comprend la location du cabinet, la collecte des déchets ménagers, les frais d'entretien des espaces communs (salle d'attente, salle de repos, salle de réunion, etc.), l'eau, l'électricité et le gaz. La mise à disposition du local fait l'objet d'un bail professionnel pour une durée de 6 ans conclu devant notaire. Les frais notariés sont supportés et acquittés par la Commune et le preneur à concurrence de moitié chacun, qui s'y oblige.



Votre environnement professionnel

Sauveterre-de-Guyenne est une commune attractive d'un peu moins de 2000 habitants, ancien chef-lieu du plus important canton viticole de l'Entre-deux-Mers, siège de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers, au centre d'un bassin de vie d'environ 15 000 habitants. La viticulture est le poumon de l'économie locale, et plus de 80% du territoire de la commune est agricole.

La Commune dispose sur son territoire de nombreux équipements (dont un EHPAD et une résidence autonomie), commerces et services, et offre un cadre de vie de grande qualité. Chaque mardi matin, la Place de la République accueille le marché. Sauveterre est aussi une ville de vélo, elle est la ville qui relie Bordeaux par la piste Lapébie (ancienne voie ferrée aménagée en piste cyclable). Le vignoble, le patrimoine et le vélo sont aujourd'hui et pour l'avenir les trois piliers sur lesquels se développe durablement la Commune de Sauveterre-de-Guyenne.

La Commune est classée en zone « France Ruralités Revitalisation ».

Contacts :

Par mail : mairie@sauveterre-de-guyenne.fr

Par téléphone : 07 89 01 26 30

